L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureau: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;
SAMEDI MATIN, 12 MAI.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

SAMEDI 12 MAI 1866:
Représentation extraordinaire au bénéfice de M. [illegible] et Mlle Gravina.

Un Garde d'Honneur au 15ème Hussards. Vaudeville militaire en un acte, par M. le Colonel A. Coppens.

Le Passé par Dessus (romance). Paroles de M. Placide Canonge, musique de M. Eug. Chassaignac.

THOMS-AL-CA-ZAR. Opérette en un acte [illegible].

LA FAVORITE. Duetto, chanté par [illegible].

Le Mariage ou la Vie. Comédie en un acte, par [illegible].

Un Gendre en Surveillance. Comédie en un acte, par MM. Marc Michel et E. Labiche.

6 mai

Académie de Musique,
RUE ST-CHARLES.

SAMEDI, à midi et le soir, 12 mai 1866.

Dernière matinée, au bénéfice de La Petite Alice, qui jouera le rôle de Hamlet, la bonne bonne, dans l'Espion français, drame militaire. Mlle Emeline remplira le rôle de [illegible] [illegible] [illegible], et figurera dans le ballet du combat. Elle jouera aussi dans [illegible] et [illegible] PETER WHITE, [illegible].

CE SOIR—Avant [illegible] [illegible] de la saison. Brillant programme dans lequel figurera toute la Compagnie.

Demain DIMANCHE, 13 mai—Bénéfice de MOSS. LA THORNE; régisseur. Positivement la dernière représentation.

LUNDI, 14 mai—Ouverture de la saison dramatique.

12 mai—6

Académie de Musique,
RUE ST-CHARLES.

Le seul théâtre parfaitement aéré.

SAMEDI, A MIDI— Dernière matinée de la saison, et bénéfice de LA PETITE ALICE.

LUNDI, 14 mai— Ouverture de la saison d'été, Une grande troupe dramatique.

10mai

Succursale du Musée d'Anatomie de New York.—Rue St-Charles, No 48 et 45

Où l'on peut s'instruire [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] du Musée d'Anatomie de New York, aux Nos 48 et 45 de la rue St-Charles, Nile-Orléans, ou on lui adressera une lettre [illegible] 25 cents.

Ligne directe pour la France.

Service des paquebots poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne partiront pour le continent sont les suivants:

PEREIRE........Duchesne.....SAMEDI, 21 avril.
LAFAYETTE......Lemarié......SAMEDI, 5 mai.
NAPOLEON III...Bocandé......SAMEDI, 12 mai.
VILLE DE PARIS.Surmont......SAMEDI, 2 juin.

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, auront pourvus ici de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $4 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

Les passagers seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Soins médicaux, gratuits.

Pour plus de détails, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
Bureau transporté du No 7 au No 58 Broadway
A la Nile-Orléans, V. PERRILLIAT, 58 Carondelet
A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel.
Au Havre, [illegible] William Iselin & Cie.

MEXIQUE.

Ligne régulière de steamers de la Malle entre la Nouvelle-Orléans et la Vera-Cruz.

Le deuxième steamer de cette ligne, le POTOMSKA,

Venant d'être expédié, un steamer sera expédié toutes les deux semaines.

Les steamers de cette ligne sont de première classe, à bonne pression et ont d'excellentes emménagements.

Pour fret ou passage, s'adresser à

H. BARI & Co
No 19, Commercial Place,
A. P. MARSHALL & Co,
Agents à Vera-Cruz, Mexique.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

Steamers de la malle des Etats-Unis.—Ligne Morgan.

Passage pour Galveston.....................$21
" Pour Indianola....................30

Fret pour Galveston, Indianola et Lavaca, aux taux de Galveston d'après le nouveau tarif.

Le fret est livré à Lavaca, par des bateaux d'allège, sans frais extra.

Départ, MARDI, 15 mai, à 8 heures du matin.

Le steamer Wm G. HEWES, en fer, à basse pression et à roues, Commandant D. S. Austin, partira ainsi qu'il est ci-dessus du pied de la rue Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent.

Trois steamers de cette ligne transportent les malles des Etats-Unis partiront régulièrement ainsi qu'il est annoncé. Le fret ne sera reçu que [illegible].

Un steamer de cette ligne partira tous les trois jours pour les susdits ports. 12 mai

Steamers de la Nlle-Orléans et de Mobile. STEAMERS DE LA MALLE DES ETATS-UNIS, LIGNE MORGAN. POUR MOBILE.

Départ SAMEDI, 12 mai, à l'arrivée du convoi de 4 heures de Pontchartrain, du chemin de fer Pontchartrain.

Le steamer neuf LOUISE, commandant Jas. Hopkins, partira ainsi qu'il est ci-dessus et transportera les malles des Etats-Unis.

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent jusqu'à 3 heures et demie P. M.

Le fret ne sera reçu à bord des bateaux que jusqu'à 3 heures et demie P. M.

Le fret est pris à bas taux à bord du bateau.

L'huile de charbon n'est reçue que dans des contenants en métal.

I. C. HARRIS,
12 mai coin des rues Camp et Commune.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

Ligne Morgan. Steamers de la malle des Etats-Unis.

Départ, SAMEDI 12 mai, à 8 heures du matin.

Passage pour Galveston.....................$21
" Indianola....................30

Fret pour Galveston, Indianola et Lavaca aux taux de Galveston, d'après le nouveau tarif. Le fret est livré à Lavaca par des bateaux d'allège, sans frais extra.

Le steamer HARLAN, Commandant John Lewis, partira ainsi qu'il est ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent.

Ces steamers portent la malle des Etats-Unis, partent exactement ainsi qu'il est annoncé.

L'huile de charbon n'est reçue que dans des contenants en métal.

Un steamer de cette ligne partira tous les trois jours pour les susdits ports. 10mai

PAQUEBOT REGULIER POUR JEFFERSON

Départ tous les deux MERCREDIS, commençant MERCREDI, 11 avril, à 5 heures du soir.

Le magnifique steamer à passagers, d'un léger tirant d'eau, KITTIE STEPHENS, capitaine Maurice Lagrange; N. Carpenter, commis, partira pour Jefferson, Smithland, Boston, Port Caddo, Shreveport, Grand Bayou, Grand Ecore, St-Maurice, Cotile, Alexandria, Norman's, Barbin's et tous les ports intermédiaires sur la rivière Rouge, comme suit:

Mercredi.......................11 avril
Mercredi.......................25 avril
Mercredi.......................9 mai
Mercredi.......................23 mai

On peut compter sur l'exactitude des jours de départ indiqués ci-dessus. Les bateaux prendront du fret aux taux les plus bas. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

TITUS & GWARTNEY, 3 Tchoupitoulas.
FRED. V. [illegible], 13, rue Front.
GEO. D. HITE, 34 Gravier.
R. O. DONOHUE, 2 Tchoupitoulas.
COMAUX & SMITH agents, 19 Canal.

Pour 1866.

LES CÉLÈBRES
JUPES-MALAKOFF
ELLIPTIQUES
ou à double ressorts
DE J. W. BRADLEY

dont universellement reconnues par les dames, dans tout le pays, comme les plus parfaites et les plus agréables qui aient jamais été inventées. Elles sont sans égales pour l'élégance, la légèreté, la durée, l'agrément et l'économie.

Elles ne se courbent pas et ne se cassent pas comme les jupes à ressorts simples, mais conservent leurs parfaite et gracieuse contour [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]...

WESTS, BRADLEY & CAREY,
Entrepôt et Bureaux, 97, Chambers Street, et 79 & Reed Street,
New-York.

Opinions de la presse.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. LOUIS BRINGIER.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 18,984.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, douze mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite comme suit:

[illegible] situés dans le Troisième District de cette ville, [illegible] des rues de l'Esplanade et [illegible] [illegible] du Bayou, et désignés par les numéros Quarante-Cinq, Quarante-Six et Quarante-Sept, d'après un plan dressé par Louis Bringier, ci-devant arpenteur, daté le 28 avril 1838, et déposé en l'étude de Théodore Seghers, ci-devant notaire public en cette ville.

Les dits terrains sont contigus et mesurent, mesure française, quarante neuf pieds de face à la rue Prieur, quatre vingt dix-huit pieds deux pouces de largeur derrière, sur la ligne limitrophe au terrain No Quarante-quatre, et cent quatre-vingt-trois pieds de profondeur sur la ligne limitrophe à la propriété de la veuve [illegible]. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

[illegible] saisi, avec soixante-sept (67) actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de l'Etat de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un chèque pour la somme de quatre cent vingt piastres ($420), en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er avril 1867, [illegible] [illegible]...

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

Hovril—11,23,28avril—5,12 mai.

La Dame E. A. Bilivern, épouse de Charles Gayarré vs. Bellocq, Noblom & Co.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 14,722.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties y intéressées, je procéderai le SAMEDI douze mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Quatre billets souscrits par G. E. Mahlon, à son propre ordre et par lui endossés, datés Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1865, chacun de la somme de deux mille cinq vente piastres ($2,500) payables à douze mois de date, à la Banque de l'Union de la Louisiane, [illegible] portant intérêt au taux de huit pour cent l'an [illegible] jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque, par acte en rapport de S. Magner, notaire public en cette ville, en date du 5 décembre 1865.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en monnaie courante nationale.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

5mai—5,8,10,12

BOWER GARNER & HARRISON vs MERRIMAN & KENNEDY.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 11,844—En vertu d'un writ de fieri facias contre Thomas Merriman et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatre de juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite comme suit—

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues de la Commune, Ste-Jeanne, Gravier et Bolivar, désigné par le No Quinze, suivant plan dressé par Pilié et De L'Isle, architectes, et déposé sous le No Trois, au livre de plans de W. J. Castell, notaire public de cette ville.

Le dit terrain mesure trente pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-deux pieds sept pouces et cinq lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la dame Susanne Gallagher, épouse de Matthew Crooks, suivant acte en rapport dudit notaire Castell, en date du 29 avril 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en monnaie courante nationale.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

4 mai—12,21,28—4juin

Succession de feu HORACE F. WALWORTH, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 29,107.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 4 mai 1866 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt un mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de—

CENT (100) ACTIONS du fonds capital de la Banque des Artisans et des Marchands.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 mai—12 15 18 21.

La Dame FRANCIS B. BELL, veuve, vs JAMES CHITTENDEN.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,824—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, douze juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite suit:—

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bacchus, Dryades, Clio et Erato, et désigné par le No Neuf, d'après un plan dressé par W. H. Stark, notaire public en cette ville, sous le No [illegible].

Le dit terrain mesure vingt-six pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Bacchus, sur une profondeur de cent dix-neuf pieds neuf pouces et six lignes, entre lignes parallèles, et fait partie d'une plus grande étendue de terre acquise par feu John M. Bell, de [illegible] Wright et A. H. Wallace, suivant acte en rapport dudit notaire Stark, en date du 3 mars 1854.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Chas. A. Taylor, procureur fondé de la dame Francis B. Bell, veuve et exécutrice testamentaire de feu John M. Bell, suivant acte en rapport dudit notaire Stark, en date du 11 novembre 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

11mai—11,19,26,5,12j.

JOHN W. MURRELL vs. JOHN E. MURRELL.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 15,739—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, douze de juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite suit:—

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur à—1o—Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, St-Francis, North et [illegible] [illegible]...

[illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 mai—11,19,26—5 et 12 juin

VENTE DE FAILLITE
Par le shérif de la paroisse d'Orléans.

JOHN G. RICE vs ses Créanciers et la Créanciers de DELAUNAY, RICE & Co.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,779.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er mai 1866 et à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, douze de juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte des créanciers des dits faillis, à la vente publique et adjudication de—

Six terrains situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cypress, Freret, Florida Landing, [illegible] et Galvez, désignés par les Nos Douze, Treize, Quatorze, Quinze, Seize et Dix-sept, suivant plan dressé par C. A. Hedin, ci-devant arpenteur, daté du [illegible] 1849 et déposé en l'étude de D. I. Ricardo, ci-devant notaire public en cette ville.

Les dits terrains mesurent comme suit, savoir: le No Douze, vingt sept pieds [illegible] pouces et [illegible] lignes de face à la rue Galvez, sur cent trente pieds deux pouces de profondeur...

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 mai—19,26—juin 5, 12.

SAM'L B. NEWMAN, Exécuteur, &c., vs. BOTCHFORD & CO.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 13,470.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, deux de juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite comme suit:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues du Colisée, Urania, Félicité et Prytanée, et composée des portions de terre ci-après décrites, savoir:

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

5mai—21, 26, juin

Pour la BAIE ST-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRINGS.

[illegible]

LEACH & PERSE.

VENTE DE SYNDICAT

PAR LE SHERIF DE LA PAROISSE D'ORLEANS.

ABNER B. CHARPENTIER & ALPHONSE TERTROU vs LEURS CREANCIERS et les CREANCIERS de LOBIT & CHARPENTIER.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No [illegible].—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai le LUNDI, vingt [illegible] Mai 1866, à la Bourse des Négociants [illegible] rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le [illegible] District de cette ville, pour le compte des créanciers, [illegible] et des créanciers de [illegible], à la vente [illegible] et [illegible] des billets, de la banque et de chemin de fer ci-après décrits [illegible].

DETENTEURS	TIREURS, &c.	ECHEANCES	MONTANTS	TOTAUX
	Billets.			
BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE	Broussard & Tertrou	[illegible]	$1,000 00	
	Pierre Lafitte, (en Cour)	Payable 1er Avril 1866	1,000 00	
	Eugene Cousens,	Payable 1er Mars 1866	2,000 00	
	F. G. Aubert,	Dus 1er Mars 1866	1,000 00	
	Les susdits billets sont à l'ordre de Lobit Charpentier & Co, et sont payables à [illegible]			
	C. Duterra,	à 1 an échéant 14/17 Mars 1867	1,000 00	
	"	à 2 ans	1,000 00	
	"	à 3 ans	1,000 00	
	"	à 4 ans	1,000 00	
	A son propre ordre, avec 8 p. 0/0 d'intérêt, endossés le 16 mars 1866, paraphés Ne Varietur, le 14 mars 1866 par Onésime [illegible], notaire public. Les dits billets ayant été donnés en nantissement (pledged) par Lobit, Charpentier & Co, à la Banque de l'Union de la Louisiane, pour garantir leur billet de $12,000 échu le 24 de juillet 1865.			$12,500
BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE	E. J. Penny, ordre de Lobit, Charpentier & Co.,	échu 13 mars 1866	$2461 00	
	A. P. Bertout & Frères	de 16 avril "	1500 00	
	Abel Guillot & Co, do	de 13 " "	2448 71	
	A. M. Charpentier & Co.,	de 14 " "	2500 00	
	T. C. Monnet,	de " "	2500 00	
	Do	de 2 mars 1866	2500 00	
	C. A. Collins,	de 13 février	2402 61	
	Lesdits billets ayant été donnés en nantissement (pledged) par Lobit & Charpentier à la Banque des Citoyens de la Louisiane pour garantir leur billet de $13,500 échu le [illegible] décembre 1865.			
	A. P. Bertout & Frères,	échu 11 mars 1866	$4000 00	18,000 10
	H. M. Thibodeaux,	de 2 avril 1866	1887 76	
	A. P. Bertout & Frères,	de 14 de 1866	600 00	
	Les dits billets ayant été donnés en nantissement (pledged) par Lobit & Charpentier à la Banque des Citoyens de la Louisiane pour garantir leur billet de $6,300 échu le 17 janvier 1866.			10,487 76
BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE	E. L. Lalande	Echu 6 fév. 1866	$2,142 00	
	Martin Cousens	[illegible]	2,000 00	
	Vila [illegible]	[illegible]	2,000 00	
	Lesdits billets ayant été donnés en nantissement (pledged) par Lobit & Charpentier à la Banque de l'Etat de la Louisiane pour garantir leur billet de $6,000 échu le 8 septembre 1866.			7,542 00
	C. & M. Cerney	Echu 4 mai 1866	1,712 00	
	C. & P. Bertout & Frères	" 16 avril "	2,000 00	
	Vve C. Monnet	" 19 "	2,000 00	
	W. Hatch	" 19 "	2,000 00	
	C. Duterra	" 19 "	2,000 00	
	Bernard Landry	" 19 "	2,000 00	
	Lesdits billets ayant été donnés en nantissement (pledged) par Lobit & Charpentier à la Banque de l'Etat de la Louisiane pour garantir leur billet de $10,000 échu le 21 de novembre 1865.			10,167 30
	Chas Landry	Echu 12 mai 1866	3,000 00	
	Do	" 12 mars "	4,000 00	
	W. F. Collins	" 4 avril "	4,000 00	
	Lesdits billets ayant été donnés en nantissement (pledged) par Lobit & Charpentier à la Banque de l'Etat de la Louisiane, pour garantir leur billet de $11,000 échu le 17 janvier 1866.			11,000 00
BANQUE DE LA LOUISIANE	C. Guertaire		$3,000 00	
	J. Penny		1,000 00	
	Broussard & Tertrou		3,000 00	
	Jno. McCartney		2,000 00	
	A. P. Bertout & Frères		4,000 00	
	Lesdits billets ayant été donnés en nantissement (pledged) par Lobit, Charpentier & Co, à la Banque de la Louisiane pour garantir leur billet de $10,000, échu le 28 décembre 1865.			13,000 00
	L. T. Bemis Bérard		4,000 00	
	Do		4,000 00	
	J. B. Price & J. B. Murphy	Payé—	1,200 00	
	C. & N. Cerney	Payé—	1,000 00	
	A. Guillot & Co		2,000 00	
	Landry		2,000 00	
	Veuve C. Monnet	Payé—	1,200 00	21,400 00
	Lesdits billets ayant été donnés en nantissement (pledged) par Lobit, Charpentier & Co, à la Banque de la Louisiane pour garantir leur billet échu le 18 mars 1866, de		$10,000 00	
	Intérêt jusqu'au 28 octobre 1865		2,549 33	
			$12,549 33	
	Sous les montants suivants, dans le principal et les intérêts jusqu'à [illegible] dans des trois précédentes [illegible] payés, savoir:			
	Price & Murphy		$1,200 00	
	C. & N. Cerney		1,000 00	
	Veuve C. Monnet		1,200 00	
	Intérêts		1,542 00	
	Montant porté au crédit de Lobit, Charpentier & Co, billet et intérêts		$7,442 06	
	Balance		$11,207 27	
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'UNION.	A. B. Charpentier, J. M. Charpentier, F. Lobit et D. Come, la société, ordre et endossé par A. B. Charpentier,	échu le 1er mars 1866	$2,287 04	
	Do Do ordre et endossé par W. F. Helderling	" "	2,287 04	
	Do Do Do Do	" " 1864	2,287 04	
	Do Do ordre et endossé par A. B. Charpentier	" "	2,287 04	
	Les dits quatre billets ayant été donnés en nantissement (pledged) par Lobit & Charpentier à la Compagnie d'Assurance de l'Union, sont payables au porteur par A. Tertrou, souscrits de pension, sous la date du 29 décembre 1856, et sont garantis par hypothèque sur une habitation et des esclaves, située en la paroisse de St-Martin.			$11,360 13
				$109,555 66

ACTIONS.

Cinquante (50) actions de la Banque d'Amérique, suivant certificat portant le No 16, délivré à Lobit & Charpentier, sous la date du 3 mars 1858.

Dix (10) actions de la Banque d'Amérique, suivant certificat portant le No 290, délivré à Lobit & Charpentier, sous la date du 1er juin 1858.

Huit cent-onze (811) actions du Chemin de Fer des Opelousas, délivrées à Lobit & Charpentier, à savoir:

[illegible]

Le tout cédé par lesdits insolvables à leurs créanciers.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en monnaie courante nationale.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8mai—12,15,18,21

MARCOS SANCHEZ vs JOSEPH TINCHANTTE PIERRE TINCHANT.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 16,207—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, seize mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite comme suit:—

Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos [illegible], dans l'ilet borné par les rues Marigny, Derbigny, Kerrière et St-Philippe, suivant un plan dressé par A. Castaing, architecte, le six mars 1858, et déposé en l'étude d'Antoine Doriocourt, notaire public en cette ville...

[illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JEAN SAUVAGE, JEAN St MARTIN, JEAN PIERRE MENARD, agents, vs [illegible]

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 15,966.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-six mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite suit:

Un terrain situé au Bourg Duverger, rive droite du fleuve Mississippi, en la Paroisse d'Orléans, désigné par le No Dix-Sept, de l'ilet No Sept, borné par les rues Bouligny, Delaronde, Lavergne et Villeré, suivant plan dressé par J. d'Hémécourt, arpenteur, daté du [illegible]...

[illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 avril—5,12,19,26mai

THOS. HENDERSON vs. ses créanciers et les créanciers de HENDERSON TERRY & CO.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,988.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 25 d'avril 1866, et à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatre de juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte des créanciers des dits insolvables, à la vente publique et adjudication de—

1o—Plusieurs comptes, billets, jugements, &c.

2o—Une portion de terre située dans le comté de Ouachita, Etat de l'Arkansas, étant le quart Nord-Est de section 28, dans le township 16 Sud de la range 19 Ouest, connu vulgairement sous le nom de "French Fort"...

3o—Un livre indivis en une moitié et un terrain situé à Batesville, (Arkansas), dont description sera donnée au lieu et à l'heure de la vente.

4o—Le quart d'une section de terre située dans le comté de Tunica (Mississippi), étant le quart Nord-Est de la section 22, township 8, range [illegible].

5o—Une portion de terre située dans le comté de Yalobusha (Mississippi), et dont ample description sera donnée au lieu et à l'heure de la vente.

6o—Un billet d'un nommé Vest, de Jefferson (Texas), pour $500 et cts. environ.

Le tout cédé par les dits insolvables à leurs créanciers, suivant bilan marqué A, déposé au greffe de la Cour susdite.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication en monnaie courante nationale.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

4mai—4,12 21 28j4

CHAS. A. SAGER vs. ROBERT A. GRINNAN.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 14,966.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-huit mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite suit:—

Trois certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Jackson, Nayades et St-Philippe et désignés par les numéros Cinq, Six et Sept suivant plan dressé par C. A. Hedin, arpenteur, le 18 novembre 1847 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ci-devant notaire public de cette ville, par renvoi.

[illegible]

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Charles Wm. Cammack, suivant acte en rapport du notaire Cenas, en date du 26 de février 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

28avril—mai 4, 12, 21, 28

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs JOSEPH M. ANGUERA.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 15,730—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, vingt-huit mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite suit—

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Calliope, St-Charles et [illegible]...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CHARLES BIENVENU, Shérif
de la Paroisse d'Orléans.

27 avril—4 mai, 12, 21, 28

BARNEBENT SERRIS vs BELLOCQ, NOBLOM & Co.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 8,851.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI douze mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Quatre billets souscrits par G. E. Mahlon, à son propre ordre et par lui endossés, datés Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1865, chacun de la somme de deux mille cinq cent piastres ($2,500) payables à douze mois de date à la Banque de l'Union de la Louisiane, en cette ville, avec intérêt au taux de huit pour cent l'an après échéance jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque par acte en rapport de S. Magner, notaire public en cette ville, en date du 5 décembre 1865.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

[illegible]

Succession Grace & Jones vs B. Levy & Co.

QUATRIEME Cour de District de la Nlle-Orléans.—No 17,060—En vertu d'un ordre de vente rendu le 2 mai 1866 et à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 14 mai 1866, à 10 heures A. M., à mon entrepôt situé rue Jefferson, No 10, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de—

[illegible] caisses eau-de-vie Pinet, vieille, caisses de Marsala, de petit sherry, do vieux cognac, O. D. & Co, do gin, do Wiskey Bourbon, do vin d'Oporto, jus pur, do vin Bordeaux, do vin de Champagne, do vin de Xérès, fourniture, do liqueurs assorties, boîtes de whiskey.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus et suivant inventaire déposé dans mon bureau pour examen.

Conditions—Comptant, au moment de la vente, en monnaie courante nationale.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

7mai—7,10,12,14mai

F. A. D'AQUIN vs ARTHUR & CLOVIS BAJOLIE BE COCA, EDOUARD De BLOIS, agent, et au curateur d'ANTHONY BAJOLIERE COCA.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 26,889—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-six mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite suit:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Villeré, de l'Esplanade, Fauché et des Marais et le Bayou...

[illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Havril—26—mai 5 12 19 26

Pierre Pellerin [illegible] Joseph Alexander.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 13,677.—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, Alfred Shaw, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, je procéderai le LUNDI, quatre de juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite suit:—

TROIS TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Franklin et Basin, désignés par les Nos 6, 7 et 8, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, ci-devant voyer de cette ville, daté du 24 de novembre 1858, et déposé en l'étude de notaire de la ville, sous le No 67 au livre des plans No 1.

Les dits terrains ayant, conformément au dit plan, chacun 25 pieds de face à la rue du Bassin, sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres et un vaste hangard, aussi couvert en ardoises, le tout en mauvais état.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la ville de la Nouvelle-Orléans, suivant acte en rapport de Chas. F. Fortier, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 17 de janvier 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en monnaie courante nationale.

CHARLES BIENVENU, Shérif
De la Paroisse d'Orléans.

4 mai—12, 21, 28, 4 juin

JULES MANOUVRIER vs. JAMES H. MERRILLIER.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 15,473.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le Samedi, dix-neuf mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété, dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Poydras, St. Paul et Hevia, désigné par le No Quatre, d'après un plan dressé par W. S. Aitchison, architecte, daté du 13 mars 1861 et déposé dans le No [illegible], en l'étude de J. B. Marks, ci-devant notaire public de cette ville.

Le dit terrain mesure vingt-six pieds quatre pouces et sept lignes de face à la rue Girod, sur cent sept pieds dix pouces, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Robert Clannen, suivant acte en rapport de D. L. Ricardo, notaire public de cette ville, en date du 24 mai 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

12 avril—28,5,12 19

ADA A. DE LA TORRE vs JOHN C. BARELLI

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 16,622—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt-huit mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite suit:

1o—Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Moreau, de Conti [?], et Chartres...

[illegible]

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, le tout connu sous le nom de "Fonderie de la Nile-Orléans".

2o—Un terrain situé dans le même ilet...

[illegible]

Les dites propriétés ont été acquises par feu J. A. Barelli...

3o—Un terrain situé au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville, à l'angle du Cours des Tritons et du Cercle de Tivoli...

[illegible]

Cette propriété a été acquise par feu A. Barelli de Dr Angelo Bianchi, suivant acte en rapport de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 24 juillet 1853.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif
de la Paroisse d'Orléans.

Havril—mai 4 12 21 28

Publications légales:

Succession de J. W. D[illegible]

[illegible] Sept, le 15 juillet 1861 [illegible]

Il est de plus ordonné que le privilège de la demanderesse sur les immeubles de son mari, le défendeur Darby, pour garantir le paiement de ses droits dotaux, s'élevant à cinq mille cent vingt-deux piastres et quatre-vingt-huit cents, à partir du 16 juillet 1855, soit reconnu...

[illegible]

Jugement signé le 5 avril 1866.

(Signé) G. DUPLANTIER, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce mai avril de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-six, et la quatre-vingt-dixième année de l'indépendance des Etats-Unis.

LOUIS J. LEFEBVRE, député-greffier.

15avril—18, 20, 19

Succession de SALVO ou SALVADOR SALIBA—No 28,781.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes intéressées, de produire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
12 mai—17,21 Député Greffier.

Succession de JAMES GRAHAM—No 28,775.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
12 mai—17 21 Député Greffier.

Succession de MARIE-FRANCOISE LOCARD, veuve Aimé Chataignier—No 28,898.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Allin Rochereau a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue Marie-Françoise Locard, veuve Aimé Chataignier, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
12 mai—17,21 Député Greffier.

Succession de Mme L. VOLLERS.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
6mai—4,12 Député-Greffier.

Succession de JOSE M. CABALLERO—No 28,979.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Charles Levesque a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle de la succession vacante de feu José M. Caballero, décédé. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. J. VILLERE,
5mai—5,12 Député Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

60 boîtes tabac de la Virginie. —Aussi— Vin rouge en barriques, vitres, cuves, &c.
PAR E. ROGER & Cie.
O. DEJAN, encanteur.

SAMEDI, 12 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à notre salle d'encan, Nos 45 & 47, rue de la Levée—

60 boîtes tabac de la Virginie,
barriques vin rouge,
boîtes vitres grandeurs assorties,
cuves.

Pour compte des consignataires.
Conditions à la vente. 10 mai

Linge fait, chemises, chapeaux et sacs de voyage.
Par E. ROGER & Co.
O. DEJAN, encanteur.

SAMEDI, 12 courant, il sera vendu, à 10 heures, à notre salle d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

Un lot linge fait comprenant un assortiment frais et choisi.

AUSSI
100 douzaines chemises coton et toile.
AUSSI
200 douzaines chapeaux pour hommes et enfants, comprenant un assortiment général.
ET
20 douzaines sacs de voyage.
Conditions à la vente. 11 mai

Succession de Charles Auguste Barrière et de dame Elodie Antoinette Rigau, son épouse. Actions de la Banque et de la Compagnie de Chemin de fer Nile-Orléans, Opelousas et Great Western.
Par E. ROGER & CO.,
O. DEJAN, encanteur.

MERCREDI, 23 courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, sous date de 7 courant, pour liquidation de l'intérêt des susdits successions dans la société de A. Barrière & Bro.—

12 actions de la Banque de l'Union;
15 " " des Citoyens;
75 " " de l'Etat de la Louisiane;
10 " " de la Louisiane;
70 " " N. O., Opelousas et Great Western R. R. Co.

Conditions—comptant. 12 mai—14, 22, 23

PAR FORSTALL & SPEAR.

LIVRES! LIVRES!
PAR FORSTALL & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Bureau, No 23 Passage de la Bourse.

SAMEDI 12 courant, à 12 1/2 heures, il sera vendu à notre bureau, No 23 Passage de la Bourse, entre Canal et Douane, le contenu d'une bibliothèque, comprenant les œuvres des meilleurs auteurs, tels que Voltaire, Thiers, Fenimore Cooper, Chateaubriand, Delavigne, Dallas, Geo. Sand, Rollin, Lebruyère, Malherbe, Madame de Staël, Lafontaine, Fénélon, Franklin, Montesquieu, Racine, Lamartine, Barthélemy, Molière, Pierre Corneille, etc, etc, le tout d'après catalogue qu'on pourra se procurer à notre bureau un jour avant la vente.

—Egalement—

Une magnifique bibliothèque en acajou.

Le tout sera positivement offert au bloc, et si le chiffre de l'enchère n'est pas satisfaisant, chaque ouvrage sera vendu séparément et au plus haut enchérisseur, d'après l'ordre du catalogue.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 9 mai

PAR D. E. MORPHY.

Couvertures, matelas, sacs de lit, bois de lit, harnais, pelles, pioches, manches de haches, pics, fers à mulets, selles, tables, riz, savon, etc.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu, samedi, 12 mai 1866, à midi, à l'entrepôt du coin des rues Lafayette et Commerce—

1000 couvertures, 300 pioches.
1000 matelas, 1000 manches de haches,
1000 sacs de lit, 1000 pics.
1000 oreillers, 100 barillets fers à mulets,
1000 bois de lit, 300 selles,
1000 tables, 100 barils de riz,
1000 jeux harnais, 100 caisses savon,
1000 pelles.

Conditions—comptant. 10 mai

Viandes dans des boîtes en fer-blanc.
PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu, aujourd'hui, 12 mai 1866, à 10 heures du matin, au magasin No 49 de la rue des Magasins—

40 caisses viandes assorties, dans des boîtes en fer-blanc.

Conditions—Comptant. 12mai

Coton! Coton! Coton!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, samedi, 12 mai 1866, à cinq heures de l'après-midi, à la Presse Commerciale et autres Presses—

80 balles coton.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 12mai

Haricots, Bacon et Bœuf.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 12 mai 1866, à 10 heures du matin, au magasin No 87 de la rue des Magasins—

36 barils haricots blancs,
10 boucauts plats-côtés bacon,
10 barils bœuf mess.

Conditions—comptant. 12 mai

Bœuf! Bœuf! Bœuf!
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, samedi, 12 mai 1866, à 11 heures du matin, à l'entrepôt du coin de Helmon, près Tchoupitoulas, rue Jos. [illegible]

25 BARILS BŒUF

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 12 mai

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE, Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux qui ces présentes verront, salut: Attendu que James Hayes Jones ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, ...

[illegible]

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un certain terrain situé au faubourg Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No Vingt, borné par les rues du Camp, du Canal, Chartres et Gravier...

[illegible]

Témoin, l'Honorable E. T. FELLOWES, Juge de la dite Cour, ce 11 avril 1866.

(Signé) G. CHALON, Député Greffier.

12 mai—juin 1, 19, 26

ETAT DE LA LOUISIANE.—CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par les présentes que le 11 mars jour de mars 1866, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-après désignée, dans les termes suivants:

MAGDALENA MARXEN vs. CARL MARXEN, No 15,852.

Sur motion de J. M. Dernhammer, conseil de la demanderesse...

[illegible]

Signé: CHAS LEAUMONT, Juge.

F. A. LUMINAIS,
Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je certifie que le 5 avril 1866, jugement a été rendu, dans cette cour, dans le procès ci-dessous... Dans l'affaire Darby à Tremoulet...

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

TOURNE ET NEUBERGER.

Vente importante De propriétés situées dans le Deuxième et le Troisième Districts de cette ville—à Mandeville et à Biloxi.

Pierre Frédéric Thomas vs. Prosper Alphonse Coutin, tuteur naturel.—No. 26,854.

Vente pour effectuer un partage par consentement des parties.

PAR TOURNE & NEUBERGER.
Eugène Tourné, encanteur.
Bureau rue Carondelet, No. 57

MERCREDI, le 23 de mai 1866, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et de conformément à un jugement rendu le 5 avril 1866 et enregistré 20 avril 1866, par l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Seconde Cour de District de la Nile-Orléans, dans le dit cas—

SECOND DISTRICT.

1o—Un certain lot de terre situé en cette ville, dans l'ilet borné par les rues de Chartres, St-Louis, Toulouse et Levée, ayant, mesure américaine, plus ou moins, 32 pieds 6 pouces de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 70 pieds. Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques, à trois étages, couverte en ardoises, ...

2o—Un certain lot de terre situé dans cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, St-Pierre et Place St-Antoine, mesurant 23 pieds 10 pouces de face à la rue Royale sur 75 pieds 7 pouces de profondeur et face à la Place St-Antoine, avec cent actions du Mortgage Stock de la Banque des Citoyens de la Louisiane dans cet ordre [illegible] réduites aujourd'hui à quatre-vingt-quatorze actions, sur lesquelles il n'est rien dû. Les bâtisses consistent en une maison en briques à trois étages formant le coin de la rue Royale et Place St-Antoine, ayant un grand magasin au rez-de-chaussée, &c, &c, &c.

3o—Un certain lot de terre situé dans le dit ilet, adjacent au précédent, borné par la Place St-Antoine, les rues St-Pierre et Royale, désigné par le No 7, sur un plan de Bourgerol, le 11 décembre 1837, mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la Place St-Antoine sur 22 pieds 11 pouces de profondeur, mesure américaine. Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison en briques à deux étages, &c.

4o—Deux lots de terre situés sur le coin nord ouest du chemin du Bayou et Marais, dans l'ilet borné par lesdites rues Ursulines et Villeré, désignés par les Nos 1 et 2. Le lot No 2 formant le coin du chemin du Bayou et rue Marais et mesurant 40 pieds 3 pouces face à la rue du Bayou sur une profondeur de 33 pieds 4 pouces et face à la rue Marais, 76 pieds 3 pouces du côté de la rue Villeré et 39 pieds 7 pouces sur la ligne du fond. Le lot No 1 mesure 28 pieds 3 pouces face à Marais, 88 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Ursulines, 88 pieds 7 pouces sur la ligne du côté de la rue du Bayou et 19 pieds 8 pouces sur la ligne du fond. Ensemble les bâtisses et améliorations comprenant: Lot No 1, une maison basse et dépendances. Le lot No 2 comprend une maison en briques divisée en 3 locations et dépendances.

5o—Un certain lot de terre situé en cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, du Maine, Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds 1 pouce et demi de face à la rue du Maine, sur une profondeur de 84 pieds. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison en briques à étage, &c.

TROISIEME DISTRICT

6o—La moitié indivise d'une portion de terre située en cette ville, dans l'ilet No 662, borné par St-Bernard, Claiborne, Laharpe et Robertson, mesurant 34 pieds 2 pouces 6 lignes de face à l'Avenue St-Bernard, sur une profondeur de 207 pieds 7 pouces 6 lignes du côté de la rue Robertson, 206 pieds 5 pouces 7 lignes sur le côté de la rue Claiborne, sur laquelle rue elle mesure 40 pieds 6 pouces 8 lignes de face et 172 pieds 7 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond.

7o—Trois lots de terre situés en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Craps, du Congrès, Elmire et Amour, désignés comme lots No 1, 2 et 3 et No 12. Le lot No 1 mesure 30 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue de Congrès sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Craps. Les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue du Congrès sur 95 pieds de profondeur.

8o—Un certain lot de terre situé au faubourg Washington, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Joséphine, Pélicans et Solidelle, désigné par le No 10 du l'ilet No 32. Le dit lot forme le coin des rues Solidelle et Félicitane et mesure 31 pieds de face à la rue Félicitane sur une profondeur de 170 pieds 10 pouces et face à la rue Solidelle.

MANDEVILLE

9o—Un ilet de terre situé à Mandeville, Paroisse de St Tammany, de cet Etat, comprenant cinq lots désignés par les Nos 78, 79, 80, 81 et 84 sur le plan de Mandeville. Le dit ilet de terre mesure 200 pieds de face à la rue Monroe, 200 pieds de profondeur et face à la rue Carondelet, 200 pieds sur la ligne du fond et face à la rue Gaines et 200 pieds sur la ligne du fond et face à la rue Florida.

BILOXI.

10o—Un certain lot de terre situé à Ouest Biloxi, Comté d'Hancock, Mississippi, et désigné par le No 20, sur un plan de B. Bohrman, du plan original d'une certaine pièce de terre située à West-Biloxi, comté d'Harrison, Mississippi. Le dit plan, déposé au Bureau des Terres, mesure un quart de face à la baie, sur deux quartes et Rebécca, profondeur, plus ou moins, borné au Sud par la baie, à l'Est par le lot No 27, au Nord sur la ligne du fond par les terres du gouvernement et à l'Ouest par le lot No 29 dudit plan.

11o—Un lot de terre situé dans la ville de Biloxi, mesurant 40 pieds de face à la route publique de Passe Christian et 150 pieds de profondeur, borné à l'Est par le chemin public, à l'Ouest par la terre appartenant à Vermeille, au Sud par la route de la Passe Christian et au Nord par un chemin laissé par les vendeurs.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant, la balance à un crédit de douze, dix-huit et vingt-quatre mois, en billets garantis par hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 p 0/0 par an de la date à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance à 8 p 0/0 par an jusqu'à parfait paiement et 5 p 0/0 pour honoraires d'avocat sur le montant réclamé. Les améliorations devront être assurées par les acquéreurs et la police d'assurance transférée aux porteurs des billets conformément aux intérêts des parties.

Actes de vente pardevant Selim Magner, notaire public, et les timbres du revenu des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de l'encanteur. 21 avril—12 19 23

Vente du chemin de fer de la rue St-Joseph.

IL sera vendu, à l'enchère publique, sur la Levée, au pied de la rue St-Joseph, VENDREDI, 15 juin 1866, le matériel suivant, appartenant au chemin de fer militaire des Etats-Unis, lequel s'étend du pied de la rue St-Joseph au Lac Pontchartrain—distance de dix milles, savoir:

4000 rails du chemin de fer faisant environ 1,629,300 livres,
4 pièces roues de char,
23 chars en du bois,
20 chars à rail mobile,
30 do à couvert pour rails de fer,
1 plaque tournante, 8 do chaînes,
1 truck de rail mobile,
1 frein de de de,
[illegible]

La vente commencera à 10 heures du matin.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Par ordre du Col. C. G. SAWTELLE,
Q. M. en chef
E. J. STRANG,
Bvt. Lieut Col et A. Q. M.

9 mai—6tt

Ventes d'articles de quartier-maître

VENDREDI et SAMEDI, 18 et 19 mai 1866, à la Presse Pierre Freed, rue et coin des rues Front-Levée et Robin, il sera vendu—

Une grande variété d'articles de quartier-maître, consistant en partie en meubles, cuivre, bois, harnais, charrettes, ...

[illegible]

La vente commencera à 10 heures du matin.

Conditions—Comptant, en monnaie courante nationale.

Par ordre du col. C. O. SAWTELLE,
Quartier maître en chef.
E. J. STRANG,
Bvt. Lt. Col. et A. Q. M.

Vente importante de propriétés du Gouvernement.

IL sera vendu, à l'enchère publique, aux écuries du Gouvernement, à Greenville, Lac. MERCREDI, 23 mai 1866, les bâtisses, &c., ci-après décrites, savoir:

SEIZE ECURIES, chacune de 280 pieds de long sur 30 pieds de large, ayant 400,000 pieds de charpente, 200,000 bardeaux et 16,000 pieds de bois.

UN MAGASIN A FOURRAGE, de 280 pieds de long sur 30 pieds de large, ayant 100,000 pieds de bois de charpente, 50,000 bardeaux, et 100 pieds de bois.

UN MOULIN A FOURRAGE, de 160 sur 40 pieds, ayant 30,000 pieds de bois de charpente, 40,000 bardeaux, un moteur à vapeur, 25 chevaux et [illegible] ...

[illegible]

La vente commencera à 11 heures du matin.

Par ordre du col. C. G. SAWTELLE, Q. M. en chef
E. J. STRANG,
Bt Lt Col. et A. Q. M.

N. B.—La station de Greenville, sur le chemin de fer de Carrollton, est à dix minutes de marche de l'endroit. 9avril—28

DOUANE DES ETATS-UNIS,

BUREAU DU COLLECTEUR.

Nouvelle-Orléans, Lne, 22 avril 1866.

LES marchandises ci-après décrites ayant été saisies pour violation des lois du revenu—avis est donné qu'à moins que les personnes qui les réclament viennent présenter leurs réclamations conformément à la loi, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront cette date, les dites marchandises seront annoncées et vendues à l'enchère publique, ainsi que le veut une loi du Congrès, laquelle fut approuvée le 2 avril 1844 et amendée par une loi approuvée le 28 février 1865:

Date de la Saisie.	Marque.	Marchandise.	Place de la Saisie.	Violation.
1865.				
Aout 24		10 b. cigares	goél Julia	sec. 50, acte 2 mars 1799
Sept. 6		2 ... 400	g. Adeline	
		1 can tabac en feuilles		
1866.				
Jan. 2		4 b. cig 400	ss Mexico	"
" 2		2 pq. " 170	g. Morris	"
" 10		8 " " 400	P 21 2 Dis	"
" 10		8 " " 400	ss Mexico	"
" 15		6 " " 400	P 21 2 Dis	"
" 19		1 " " 400		"
" 19		1 " " 54	b. St Paul	"
" 24		1 " " 400	2 d p stats	"
" 24		1 " " 75		"
" 28		3 " " 400	ss Old Star	"
" 29		3 " " 400	s. Pinky	"
Fév. 19		1 " " 400	s.Edwards	"
Mars 9		8 " " 400		sec. 50, acte 2 mars 1799
"		9 " " 700		sec. 50, acte 2 mars 1799
"		9 " " 1000		
"		1 malle de 14 b. cigar.		
Mars 19		1 caisse de 10 b. cig.		
"		11 " " 1000	ss Ev Star	
"	JOMILtenberger.			
"		1 b. cig 1000	ss Ev Star	sec. 50, acte 2 mars 1799
Mars 21		12 " " 1200	"	"
"		25 " " 400	"	"
Mars 24	[V]	40 caisses 2 O T Gin	ss Florida	sec. 50, acte 2 mars 1799
"		1 c. whiskey, 12 btl.		
"	64	1 c. J T Martile bra	"	"
"	60		"	"
Mars 26		3 b. cig. 275	ss Winchester	"
Mars 29	F X 1g	2 b. 1bd Ev 2 c. bigaut 45 gallons	b. J Sherwood	sec. 100, acte 2 mars 1799 sec. 50, acte 2 mars 1799
" 30	N P 44	1 b. cig 1000	ss Cuba	sec. 50, acte 2 mars 1799

WM. P. KELLOGG,
24 avril—3sem—30pe Collecteur de la Douane

LIGNE DU BORD DE LA MER

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

Le beau bateau à vapeur à basse pression CAMELLIA très fin marcheur, capitaine A. P. Boisseau, continuera ses voyages comme suit:

Les LUNDIS, à l'arrivée du convoi de 7 1/2 heures a. m., du chemin de fer Pontchartrain.
Les MARDIS, à l'arrivée du convoi de 9 h. a. m. du chemin de fer Pontchartrain.
Les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 9 h. a. m. du chemin de fer Pontchartrain.
Les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 4 h. p. m. du chemin de fer Pontchartrain.

Au retour, il partira d'OCEAN SPRINGS
Les DIMANCHES SOIR.
Les LUNDIS SOIR.
Les MERCREDIS SOIR.
Les VENDREDIS MATIN.

Le fret destiné à ce bateau doit être convenablement étiqueté, adressé (on peut se procurer des étiquettes au bureau de la compagnie) et envoyé au dépôt du chemin de fer Pontchartrain une heure avant le convoi des passagers.

Le samedi il ne sera POSITIVEMENT pas reçu de fret après le départ du convoi de 2 heures P. M.

Pour plus de détails, s'adresser à

CORREM M. SORIA,
10 avril—1m Sec Carondelet, No 36

VENTES A L'ENCAN

PAR R. M. MONTGOMERY.

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE de Chevaux, mulets de tir, buggies, harnais, &c., à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, Samedi, 12 mai, à 11 heures, aux écuries de [illegible], rue Gravier—
Chevaux appareillés.
[illegible] chevaux de selle et de harnais.
[illegible] mulets de tir.
—Egalement—
Buggies couverts et découverts, harnais, wagons, &c.
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 12mai

MULETS, MULETS.

60 beaux jeunes Mulets de tir, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.,
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, Samedi, 12 mai, à 1 heure, aux écuries Goose Pond, au coin des rues Poydras et Baronne—

60 beaux jeunes Mulets de tir.

En lots au gré des acheteurs.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 10mai

La goëlette anglaise William Hogan, de 1re classe et d'un faible tirant d'eau—Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu mardi, 15 mai, à midi, à Alger, au-dessous et près du débarcadère du ferry de 2me District—

La goëlette anglaise WILLIAM HOGAN, de 1re classe et d'un faible tirant d'eau, du port de 70 tonneaux (nouvelle mesure) doublée et chevillée en cuivre, avec les chaînes, ancres, gréements, voiles, &c. Elle est A No 2 dans les compagnies d'assurance, est un parfait état et convient pour le service du golfe ou des Antilles.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 9mai

Meubles.......Meubles.......Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 12 mai, à 11 heures, dans leur salle d'encan, au No 67 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et noyer, sofas, chaises à étages à ressorts, tables de centre à dessus en marbre, buffets à dessus en marbre, tables à rallonges, tapis velours et Bruxelles, glaces françaises, matelas, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc. — le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

—EGALEMENT—

Une grande facture de lits cottage, chaises à étage en bois et rotin. 11mai

Grande vente de Chevaux, Mulets et Buggies, à l'encan

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, lundi, 14 mai, à 11 heures, aux Montgomery Tattersalls, rue Gravier, Nos 213 et 215—

Chevaux appareillés.
Beaux chevaux de selle et de harnais.
Beaux mulets de tire.

—Egalement—

Buggies couverts et découverts, harnais, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 12 mai

Vente péremptoire de la goëlette mexicaine "Helena" à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

LUNDI, 14 mai, à 5 heures de l'après-midi, il sera vendu, au Nouveau Bassin, côté de la rue Julia, au pied de la rue Liberté—

La goëlette mexicaine HELENA, du port de 11 tonneaux (nouvelle mesure), avec les voiles, agrès, &c., convenable pour le service du Lac.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 12 mai

Grande Vente du Pelican Club House, bien connu, au coin des rues Canal et Baronne, ayant 31 chambres bien meublées. — Vente à l'encan pour le compte de la succession de Mme Sarah A. Twill.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, lundi, 14 mai, à 10 heures, au Pelican Club House, au coin des rues Canal et Baronne—

Tout le contenu de cette maison, qui a 31 chambres bien meublées—meubles de chambres à coucher, salon et salle à manger, en bois de rose, en noyer et en acajou, glaces françaises, tapis velours et Bruxelles, notres tableaux à l'huile, jolies gravures, porcelaine, verrerie, coutellerie, etc.

—Egalement—

Un beau piano.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 12 mai

MEUBLES. MEUBLES.

Meubles en acajou et en noyer, contenu d'une pension.—Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS,
R. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu lundi, 14 mai, à 11 heures, au coin des rues Thalie et Nile Levée—

Le contenu de ladite pension: Bois de lit en acajou et en noyer, armoires, bureaux, tables, chaises, tapis, matelas, miroirs, etc., etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 12 mai

Mais, Mais, Mais.

1,200 sacs Mais jaune prime mélange, à l'encan
PAR MONTGOMERY & BRO
R. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu, samedi 12 mai, à 10 heures au débarcadère des chemins de fer, au pied de la rue Julia—

1,200 sacs (plus ou moins) mais jaune prime mélange.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 12 mai

Vente péremptoire d'habillements, d'étoffes à robes, venant d'être reçus de France. Vente à l'encan

PAR MONTGOMERY & BROS.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu lundi, 14 mai, à 10 heures, dans la salle d'encan, au No 69 de la rue du Camp—

Cinq caisses d'habillements, chemises et étoffes à robes.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 12mai

PAR JOHN C. BLOHM

Marchandises sèches, Habillements, Chapeaux, Bottes, souliers et brodequins

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

SAMEDI, 12 du courant, à 10 heures du matin, dans notre salle d'encan, au No 32 de la rue Bienville, il sera vendu—

300 lots de marchandises sèches bien assorties et de saison.

—Egalement—

200 lots d'habillements extra-fins

—Egalement—

200 douzaines de chapeaux castor, fourrure et paille.

—Et—

150 caisses de bottes, souliers et brodequins.

Conditions à la vente. 12 mai

PAR WM. SYER.

Grand salon de tir, No 90, rue St Charles, près de la Place Commerciale.
Succession de ROBERT COBURN—No 26,926.
PAR WILLIAM SYER, encanteur
Bureau, No 21, Place Commerciale.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Deuxième Cour de District de la Nile Orléans, daté du 4 mai 1866, il sera vendu, à l'encan public, samedi, 12 mai, à 11 heures du matin, au salon de tir, au No 90, rue St-Charles, le contenu du dit salon, comprenant:

Carabines, pistolets, fusils à vent, pistolets de duel, buts, installations de gaz, tableaux &c. étant la plus complète collection de cette nature de la ville.

—Aussi le bail de l'établissement.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats Unis. 6 mai

Succession de Cyrus Zuck—No 25,923.

Propriété foncière améliorée dans le Premier District.

PAR WM P. SYER, encanteur
Bureau No 21 Place Commerciale.

EN vertu et conformément à un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 25,923, daté du 3 mai 1866, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, mardi le 29 mai 1866, à midi, pour le compte de la succession, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Edward, (maintenant Melpomène,) Annonciation, Benjamin (ou Thalie,) et St-Thomas. Le dit terrain a 25 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue St-Thomas, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Le dit terrain, désigné par un plan dressé par H. Moellhausen, en date du 19 janvier 1856, et déposé par le défunt, et vend suivant acte en rapport de James Graham, notaire public, en date du 18 mai 1858.

Les améliorations consistent d'une maison double à un étage et avec mansarde, et d'une cuisine à deux étages dans la cour.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant Hugh Madden, Esq., aux frais de l'acquéreur. 9avril—mai 5 12 19 29

PAR BERNARD TURPIN

Eau-de-vie, Vin, Whisky, Brandy, Champagne, Fruits au jus, Absynthe, Vermouth, Huile d'olives, Cornichons, Thé, Sucres, Sardines, &c, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau, No 97 rue de la Vieille Levée.

SAMEDI, le 12 courant, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 97, rue Vieille Levée, les articles suivants—

25 futailles eaux-de-vie françaises;
75 barriques vins de Bordeaux et de Narbonne;
65 quarts et huitièmes sherry Lacave & Echenique;
10 do porto do do
20 do porto, sherry et madère de Marseille;
25 barils whisky, diverses marques;
40 do brandy et genièvre;
100 caisses et paniers champagne, diverses marques;
30 do do Cte Farre, qts,
25 do do do pts,
20 do do porte du pts,
3 paniers do crème de Bouzy, qts,
40 do do do pts,
300 caisses fruits au jus, grand format;
30 do do petit do.
150 do absynthe, E. Pernod et Noilly Pratt & Cie;
50 do vermouth, diverses marques,
20 do et paniers huile d'olives, grandes et demi bouteilles;
100 caisses cornichons;
30 do thé;
30 do olives farcies;
25 barils sucre en poudre et en morceaux;
20 do sucre jaune;
200 caisses sardines en 1/4 et 1/2 boites;
750 do raisins Layer et Bunch;
17 balles amandes de Provence;
7 barils do sans coques;
10 balles noix;

Prunes en barillets et en caisses, bleu, bouchons, chandelles, savon, genièvre, amandes à coques tendres, etc, etc.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 11mai

Vente par catalogue

D'eau-de-vie française, vin rouge en barriques et en caisses, sardines, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, prunes, vermouth, liqueurs, cigares de la Havane, &c., &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
Bureau, No 97 rue Vieille Levée.

JEUDI, le 17 courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, à l'encan, au magasin des importateurs, MM. Oscar Bercier & Co., Nos 42 & 44, rue Vieille-Levée, les articles suivants—

[illegible] futailles eau-de-vie française, 1re et 2me preuve, champagne vineyard proprietors & Co, Alex Seignette, Hy Button, Goldenberg, Otard Dupuy & Co, L. O. Langer, Larronde 1820 et vieux cognac, en quarts et huitièmes.

200 barriques vin rouge de Bordeaux,
2000 caisses " "
[illegible] Lion's brand, Eagle brand, Fromac, St-Emilion, St-Christoly,
100 caisses vin rouge en demi-bouteilles Fronsac, St-Emilion, St-Christoly, &c.
300 caisses vins rouge supérieur, St-Estèphe, Margaux, Cantenac et St-Emilion,
300 caisses sardines à l'huile en 1/4, Gillet, Edelis et autres,
50 caisses fruits à l'eau-de-vie, pêches et prunes à l'eau-de-vie, en pobans et demi pobans,
50 caisses fruits au jus assortis en pobans et demi pobans,
150 caisses prunes 24 pobans de 3 liv. chaque,
20 " " 12 " 3 "
[illegible] en cartons,

Champagne, vermouth, liqueurs, &c., &c. Aussi, cigares de la Havane, variétés.

Conditions à la vente. 10 mai

PAR J.P. BOISSEAU.

Amidon Fox et Tabac.
Pour le compte de qui il appartiendra.
PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui, au magasin No 82 de la rue Gravier—

125 caisses amidon Fox,
50 caddies tabac.

Conditions—comptant sur livraison, en billets du Trésor des Etats-Unis. 12mai

Jambons, Mais, Liqueurs, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, à 11 heures, au magasin No 82 de la rue Gravier—Jambons passés au sucre; farine, whisky, extra et superfine; sucre prime, amidon, harengs, riz, fromage, bougies, morues, bacon, thé, vins et liqueurs, tabac, son, cigares, &c. Egalement 20 mules, etc.

Conditions—comptant en billets du Trésor. 12 mai

PERDU,

DANS la nuit du 9 courant, deux petites BRELOQUES EN OR. La personne qui les rapportera au No 160, rue St-Philippe, recevra une récompense libérale. 12mai—3t

---

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

ENORME GRANDE VENTE, Sans réserve,

DE 447 LOTS DE TERRE DANS LE PREMIER, SECOND ET TROISIEME DISTRICTS, A CARROLLTON, A MANDEVILLE ET SUR LE BAYOU St-JEAN.

PAR S. GUINAULT encanteur
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

LUNDI, 21 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—

447 lots de terre, la plupart situés dans le Premier District, entre les rues Commune, Gravier, Perdido et le Canal Neuf, s'étendant de la rue Broad vers l'Avenue Hagan—Beaucoup de terrains dans le faubourg Tremé, derrière la ville, dans le Troisième District, sur le Bayou St-Jean, à Carrollton et Mandeville, &c.

Plusieurs des lots du Premier District sont loués à bail, les conditions en seront données au moment de la vente.

Les plans seront déposés à la Bourse et pourront y être examinés avant la vente.

Les frais de mise en possession seront à la charge des acquéreurs.

Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 p 0/0 d'intérêt du jour de la vente à leur échéance. En cas de non paiement à échéance ils porteront 8 p 0/0 d'intérêt jusqu'au paiement définitif. Dans le cas de non paiement des susdits billets et que des poursuites judiciaires soient instituées, les honoraires d'avocat fixés à 5 p 0/0 seront aux frais des acquéreurs.

Des catalogues seront délivrés au bureau de l'encanteur.

Acte de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire public. 9 mai

Vente sans réserve, pour clore des intérêts conjoints.

VACHES LAITIERES.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse

MARDI, 15 mai 1866, il sera vendu, à 10 heures précises du matin, sur le Chemin de Gentilly, en face de la Course de l'Union, chez Bernard [illegible], au [illegible]—

70 belles vaches laitières, une cinquantaine avec veaux, et les autres au moment de veler,
2 chevaux,
1 buggy

Conditions—Jusqu'à $200 comptant, et au dessus de $200, six mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Les acquéreurs sont priés de se rendre à l'heure fixée attendu que la vente commencera à 11 heures précises. 11 mai

Propriété rue d'Amour, No 447

PAR S. GUINAULT, Encanteur
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse

SAMEDI, 12 mai 1866, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue d'Amour sur 128 pieds de profondeur entre les rues Union et Français—Ensemble une maison No 447, ayant quatre chambres, galerie et cabinets, cuisine, de deux pièces, puits, citerne, latrine, &c.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en un billet garanti par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date.

Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire public. Voir le plan à la Bourse. 5mai

Beau terrain rue de l'Union.

PAR S. GUINAULT, encanteur
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 12 mai 1866, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue de l'Union sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre les rues Moreau et Urquhart. Ensemble un hangar, puits, jardin, &c.

Voir le plan à la Bourse

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque et 6 pour cent d'intérêt par an de date. 5mai

Actions de la banque de l'Union.

PAR S GUINAULT Encanteur
Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse

SAMEDI 12 mai 1866 il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

10 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane

Conditions comptant 5mai

Vente, sans limite, de trois magasins, en briques, à trois étages, à façades en granit et une propriété de prix dans la rue des Français

PAR S GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Passage de la Bourse et Bienville.

IL sera vendu samedi, 12 mai 1866, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

UN TERRAIN situé dans la rue des Français entre les rues Victoire et Moreau, ayant 32 pieds 4 pouces de face sur 128 pieds de profondeur et 35 pieds de large sur la ligne du fond, ensemble, les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus...

[illegible]

TROIS TERRAINS désignés par les Nos 1, 2 et 3 situés dans l'ilet compris entre les rues St Ferdinand, Levée, Moreau et Presse à coton...

[illegible]

Il y a sur le terrain No 1, un magasin en briques, à étage à façade en granit et jardin.

Il y a sur le terrain No Deux, un magasin en briques, à étage à façade en granit et vestibule.

Il y a sur le terrain No Cinq, un magasin en briques, à étage, façade...

[illegible]

Les actes de vente par devant Abel Dreyfous, notaire public.

Vente sans réserve pour cause de départ.

Placement avantageux d'une belle propriété en briques faisant face à la rotonde de la halle Tremé

PAR S GUINAULT, encanteur
Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville

IL sera vendu SAMEDI 12 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

1o—Un lot de terre formant l'encoignure des rues St Philippe et Villeré...

[illegible]

2o—Un lot de terre mesurant 19 pieds 6 pouces...

[illegible]

Conditions—Pour la propriété encoignure de quart et un tiers comptant, le restant en deux paiements...

[illegible] 7 mai

Vente sans aucune limite pour liquidation

PAR S GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 12 mai 1866, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant plus ou moins 29 pieds 4 pouces de face à la rue des Portes sur 111 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur sur la rue Chartres...

[illegible]

Un lot de terre mesurant 28 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue des Français, sur 134 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur entre les rues Amour et Bons Enfants...

[illegible]

Le tout conformément aux plans maintenant à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire public. 7mai

PAR O. VALETON

Machine à vapeur, à l'encan.

PAR O. VALETON, Encanteur,
Bureau, rue Tchoupitoulas, coin Natchez.

LUNDI, 14 mai, à 11 heures du matin, il sera vendu à la Boulangerie de la Louisiane, aux bateaux du triangle, près le marché du District—

Une machine à vapeur de la force de 10 chevaux, cylindre de 7 pouces, avec une roue extra, le tout en parfait état.

—Aussi—

Une grande pierre à moudre avec tambour, en parfait état, capable de moudre 10 boisseaux de Mais par heure.

Conditions—Comptant. 12mai—12,13,14

Groceries. Groceries.

PAR O. VALETON, encanteur.
Bureau à l'encoignure Tchoupitoulas et Natchez.

SAMEDI, 12 mai, à 11 heures, il sera vendu à sa salle d'encan, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Natchez—

Farine, café, fromage, pois mélangés, indigo, savon, chandelles, balais, poivre, tabac, whiskey, brandy, porto, sherry, champagne, cigares, vermouth, pruneaux, huile de charbon.

Conditions—Comptant. 12 mai

Biscuits au sucre! Beurre! Soda! Pic-nic! Gingembre! Crème!

PAR O VALETON, encanteur.
Bureau à l'encoig. des rues Tchoupitoulas et Natchez.

SAMEDI, 12 mai, à 11 heures il sera vendu, à sa salle d'encan, à l'encoignure Tchoupitoulas et Natchez—

280 boîtes biscuits de soda, crème, sucre, gingembre, pic-nic et beurre.

Conditions—comptant. 12 mai

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Succession de Samuel Sumner

80 actions de la Banque des Marchands, à l'encan.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.
GARDNER SMITH, encanteur.
Bureau: 90 rue du Camp

IL sera vendu, JEUDI, 24 mai 1866, à onze heures, dans leur salle d'encan, rue du Camp, No 90, par ordre de l'hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 10 mai 1866—

Quatre-vingt huit actions de la Banque des Marchands.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 12 mai

PAR RENE GUTIERREZ.

Meubles en acajou des ateliers de Barjon.—Glace française, Rideaux, Porcelaine, Verrerie, Ustensils de cuisine, etc.

PAR RENE GUTIERREZ, Encanteur.
Bureau No 94, rue de Chartres.

LUNDI, 14 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, au No 325 rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus—

Le contenu de la susdite résidence se composant de BEAUX MEUBLES en acajou des ateliers de Barjon—salon, salle à manger et chambre à coucher, verrerie, glace française, porcelaine, ustensils de cuisine, batterie à vin et autres articles divers.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 10 mai

BEAUX MEUBLES FRANÇAIS, PIANO OBLIQUE, GLACES FRANÇAISES, RIDEAUX, PORCELAINE, VERRERIE, CANNEVETTE, AMEUBLEMENT DE CHAMBRE, RICHE INSTALLATION DE GAZ AVEC LUSTRE, &c.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
Bureau, No 94 rue de Chartres.

SAMEDI 12 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 149 rue de Chartres, entre St Louis et Conti [au premier] le contenu de la susdite résidence se composant de beaux meubles en acajou de manufacture française—

Armoire à glace et acajou simple,
Lits à bateau et soins; matelas,
Lavabo avec garniture porcelaine,
Sideboard et buffet acajou riche,
Tables de centre et extension,
Glaces, cannevette, rideaux,
Piano oblique tout neuf,
Porcelaine, verrerie, vaisselle,
Installation de gaz avec lustre,
Fourneau avec bouilloire en cuivre.

On peut visiter les lieux vendredi toute la journée.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 10 mai

PAR J. B. CROZAT

Vente pour opérer un partage.
PAR J. B. CROZAT, encanteur.
Bureau, encoig. Conti et Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi, 12 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—

24 beaux terrains situés dans la ville de McDonoghville, paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve Mississippi, et désignés par le No 91 et borné par les rues Monroe, Franklin, Lafayette et Bouligny.

Conditions—La moitié comptant, la balance à douze mois de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente.

Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire.

Les plans ont exposés à la Bourse. 25 avril—mai, 5 et 12

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.

Vente sans réserve de Bottes, Souliers, Chapeaux et Habillements.
PAR VINCENT & CO.,
W. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu samedi, 12 mai, à 10 heures du matin, au No 16 de la rue de Chartres—
300 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants. Ces marchandises viennent d'être débarquées et forment un excellent assortiment.
250 douzaines de chapeaux feutre et paille, mous, bords fermes noirs, en couleurs et Derby, pour hommes et jeunes gens.
175 lots d'habillements de saison des meilleures manufactures et sur lesquels l'attention des acheteurs est appelée.
250 douzaines de toile blanche, calicot, bonnets de lainage, [illegible], un grand assortiment de chemises de peau, sur lesquels l'attention du commerce est appelée.

—A Midi—

1 caisse indiennes Wamsan.
1 de coton blanc Social, avaries et vendus pour le compte de qui il appartiendra.

—Et—

5 balles cotons écrus Standard, en bon état et pour être vendus sans réserve. 12mai

PAR C. E. GIRARDEY & CO

C. M. et Anna Maria Jones contre Lalia Bradfute—No 15,755—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Propriétés de choix dans la rue du Canal et dans la rue des Remparts, etc, comprenant des maisons en briques, à trois étages, toutes convenables pour le commerce.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,
N. J. HOLT, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 17.

SAMEDI, 16 juin 1866, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 avril 1866 et rendu dans la susdite affaire, les propriétés suivantes, ...

1o Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Dauphine, Bourgogne et Douane...

[illegible]

SANS LIMITE.

Vingt terrains pour bâtir, composant tout un ilet, dans le Troisième District, par ordre de la mère supérieure des "Sœurs du Bon Pasteur"

PAR C E GIRARDEY & Co.
Bureau, Passage de la Bourse No 17.

SAMEDI, douze mai 1866, à midi, il sera vendu sans réserve, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs par ordre de la Mère Supérieure des Sœurs du Bon Pasteur—

VINGT TERRAINS situés dans le Troisième District...

[illegible]

Les actes de vente pardevant O de Armas notaire public...

Succession de feue Mme Josette Bandy.
No — Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Bail d'une maison à étage No — de la rue Bacchus, près Thalie, et vente de meubles.

PAR C E GIRARDEY & Co,
NICHOLAS J. HOLT, encanteur,
Bureau, No 17, Exchange Place

MERCREDI, 16 mai, à 11 heures du matin, à la maison No — de la rue Bacchus...

[illegible]

Maison basse en bois—No 116 rue Bolivar entre les rues Gravier et Perdido

Mary Coulon, épouse de Peter Cooley, vs Thomas & Anny Cooley, ses enfants, (procès pour un partage—No 26,840—Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.

PAR C E GIRARDEY & CO
NICHOLAS J. HOLT, encanteur.
Bureau, No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI 12 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 27 de mars 1866...

Un terrain situé dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Bolivar et Bertrand, désigné par le No 4...

[illegible]

Acte de vente et les timbres des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire public. 8 avril—21 28—mai 12

SUCCESSION DE C. D. YANCEY.—No 18,529.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—La magnifique propriété connue sous le nom de "Delta Warehouse" comprenant six terrains faisant face aux rues Fulton et Front, entre les rues Lafayette et Girod.

PAR C E GIRARDEY & CO.
N. J. HOLT, encanteur
Bureau, Passage de la Bourse, No 17 entre les rues Canal et Douane

SAMEDI, 12 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 février 1866...

LA MOITIE INDIVISE de cette propriété de très grand prix et très bien située connue sous le nom de "Delta Warehouse" (entrepôt Delta), dans le Premier District de cette ville comprenant six grands terrains de l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Lafayette et Girod...

[illegible]

Cette propriété de prix étant près du centre des marchés de produits, et bien placée pour les besoins de l'Ouest...

[illegible]

L'acte de vente pardevant M. Gernon, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Les timbres de revenu intérieur devront être payés par l'acquéreur.

3 avril—7,21,28, 12 mai

Maison en bois, à étage, dans la rue First.

SUCCESSION DE McNUS BOWN.
No 21,185.
Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.,
N. J. HOLT, encanteur.
Bureau, No 17 Passage de la Bourse.

SAMEDI, 2 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 avril 1866, il sera vendu, à l'enchère publique, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir—

Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues First, Dryades, St-Denis et la ligne qui sépare le faubourg Livaudais et Lafayette. Le dit terrain est désigné comme faisant du terrain No 6; il a 30 pieds de face à la rue First, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois, à étage, cuisine, &c.

Conditions de la vente—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis

L'acte de vente, avec les timbres des Etats-Unis, pardevant Joseph Cohn, notaire public aux frais de l'acquéreur. 28 avril—12, 27—juin 2

317 arpents de terre près de Amite City, Lne et une montre en or.
Succession de W. A. Reddington.
No 28,280—Deuxième Cour de District de la Nile Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.,
NICHOLAS J. HOLT, encanteur.
Bureau, No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI, le 26 de mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 14 avril 1866, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir—

1o—Section 11, Township 4 Sud. Range 8 Est, dans le district de terres situées à l'ouest du Greensburg, Lne—ayant 317 40/100 acres de terre boisée en bois de pin et quelques chênes, un chemin traversant par le chemin qui mène au Moulin de Holliday et situé à environ 2 milles Est d'Amite City, Lne

2o—Une montre en or et Patente Lever, de "Johnson," de Liverpool.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente, avec les timbres de revenu des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs. 25 avril—mai 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN L. LARESCHE & CO

PAR JOHN L. LARESCHE & CO
JOHN L. LARESCHE, encanteur
Bureau rue Conti No. 33

IL sera vendu, samedi, 12 mai 1866, à midi dans leur salle d'encan—
Tabac, eaux-de-vie, whisky, cognac, cocktails, vins, cire, beurre, fromage, ferblanterie, [illegible], &c, &c. 12mai

PAR JOHN L. LARESCHE &
JOHN L. LARESCHE, encanteur
Bureau et salle d'encan, rue Conti, No —, Levée et Chartres

CAFÉ, beurre, fromage, vins, whisky, gin, sucre de New-York, cognac, eau-de-vie, biscuits, hareng, [illegible] caisses à liqueurs, [illegible]
10 mai

PAR G. DE FERIET.

Vente positive et sans réserve, pour cause de départ, de tout le fonds de diamants, bijouterie, articles en plaqué, argenterie, montres de dames et de messieurs, &c, &c, de E. Guérin.

PAR G. DE FERIET, Encanteur
Bureau, rue Royale, No 42.

LUNDI 14 mai 1866, à 10 heures du matin, il sera vendu, au No 120 rue Canal—

Tout le fonds de magnifiques DIAMANTS, bijouterie de toute espèce, magnifiques bracelets, parures complètes, de jolis articles en plaqué, une grande variété de montres en or pour dames et pour messieurs, de l'argenterie magnifique, &c. composant le stock de G. E. Guérin.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 12 mai—jusq. à déb

Bon emplacement pour les affaires, au coin des rues Bourgogne et Quartier—Egalement, un beau terrain pour bâtir, dans la rue Derbigny, entre les rues St Philippe et Dumaine.

PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau No 42, rue Royale.

MARDI, 12 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 7 mai 1866, (dossier de la Cour No —), les propriétés ci-après appartenant à la dite succession, savoir—

1o. Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bourgogne, Esplanade, Quartier et Dauphine.

Le dit terrain a, au pied américain, 27 pieds de face à la rue du Quartier sur 75 pieds de profondeur et face à la rue Bourgogne.

Les bâtisses et améliorations comprennent une maison basse en briques, couverte en ardoises, ayant un grand magasin ou un comptoir, une grocerie, et trois chambres, les bâtisses en briques à étage, ayant une chambre et une cuisine, une grande cheminée, [illegible] ...

2o—Un grand terrain situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues St-Philippe, Derbigny, et Roman. Le dit terrain a 29 pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny, sur 107 pieds 7 pouces de large dans le fond.

Le tout d'après les plans.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit, en billets de l'acquéreur, garantie par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de la date à l'échéance...

[illegible]

Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

14 mai—19 26—2 7 12 juin

Vente péremptoire, pour cause de départ. Propriété de très grand prix sur le chemin du Bayou, entre les rues Tonti et Rocheblave, à la jonction de la rue de l'Esplanade et du chemin du Bayou, avec une magnifique résidence et un beau terrain

PAR G. DE FERIET, encanteur
Bureau, rue Royale No 42.

SAMEDI, 12 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un morceau de terre situé dans le Deuxième District...

[illegible]

Deux maisons basses confortables, en bois, et dépendances, dans la rue St Pierre, entre les rues Prieur et Roman.

PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 42.

SAMEDI, 12 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—

Deux terrains (Nos 6 et 7) situés dans l'ilet compris entre les rues St Pierre, St Philippe, Prieur et Roman.

Le terrain No 6 a 30 pieds 9 pouces de face à la rue St Pierre...

[illegible]

Le terrain No 7 a 32 pieds de face...

[illegible]

Les actes de vente pardevant R. J. Ker, notaire public, aux frais des acquéreurs. 3 mai

PAR SOULE & COPPENS.

Succession d'Edouard Lee.
Propriété dans le Troisième District.
PAR SOULÉ & COPPENS,
A. COPPENS, Encanteur,
Bureau 91, rue Royale.

IL sera vendu, samedi, 19 mai 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans...

[illegible]

Acte de vente et frais du revenu intérieur pardevant A. D. [illegible], notaire, aux frais de l'acquéreur.

15avril—19 28 avril—12 19mai

PAR CHARLES E. FORTIER

Terrains de valeur, pour bâtir, dans la ville de Brooklyn, dans cette paroisse, rive droite du fleuve Mississippi—Succession de F W C Cook.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur.
Bureau, No 82, rue de la Douane.

IL sera vendu le SAMEDI, 12 mai 1866, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, du — avril 1866, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la dite succession, savoir—

1o—DIX SEPT LOTS DE TERRE avec toutes les améliorations ci-dessus, situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, en face de cette ville, dans cette région de terre connue sous le nom de la Brooklyn Warehouse Company, et désignés sous les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 de l'ilet No 26 qui est borné par les rues Avenue Atlantic et Pacific et les rues Homer et Newton...

[illegible]

2o—DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE avec toutes les améliorations ci-dessus, situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, en face de cette ville suivant le plan cité ci-devant comme lot No 2 et 24 de l'ilet No 24 qui est borné par les Avenues Atlantic et Pacific et les rues Jackson et Homer...

[illegible]

Conditions—Moitié comptant, et la balance à un crédit de un an, pour billets garantis par hypothèque et portant intérêt de 8 pour cent à partir de la date jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

17avril—17,28,28,5,12mai

Propriété de valeur et terrains à bâtir dans le quatrième District.

Succession de Mme Ellen Gray, veuve de James Pasbore.

(Vente pour opérer un partage.)
PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur.
No 82, rue de la Douane

IL sera vendu, SAMEDI, 12 mai 1866, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans le 6 avril 1866 et d'après le 5 du même mois, les propriétés ci-après décrites appartenant à ladite succession—

1o—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Felicity Road, Chippewa, Ste Marie et Fulton, désigné comme lot No 5 sur un plan fait par H. Moelhausen...

[illegible]

2o—DEUX LOTS DE TERRE situés dans le faubourg Lafayette dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 21 et 22 de l'ilet No 23...

[illegible]

Acte de vente par devant Andrew Hero, notaire public, aux frais des acquéreurs. 17 avril—12 mai

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Linge fait, chemises, marchandises sèches, chapeaux, souliers, bas, chaussons, articles de mercerie, coutellerie, meubles, &c. &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur

SAMEDI prochain, 12 mai, à 10 heures du matin il sera vendu, sans aucune réserve, à mon magasin d'encan, encoignure Chartres et St-Louis, No 114—

Un grand assortiment de marchandises de saison, telles que—

Indiennes, coton blanc et écru, mousselines, jaconats, lustres, habillements, draperies, chemises de toile, articles de mercerie, coutellerie, meubles, &c., &c.

11 mai

Fonds d'un magasin de campagne à l'encan.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.

AUJOURD'HUI 12 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu à mon magasin d'encan, encoignure St-Louis et Chartres, No. 114—

Le contenu d'un magasin de campagne consistant en partie en chapeaux, souliers, bottes, pantalons, parasols, lavettes, gilets, chemises, mouchoirs, cravates, dentelles, broderies, &c., &c.

Aussi

3 machines à coudre.

12mai